

Opinion | Impôt minimum mondial : le double jeu des Américains

Si le président Joe Biden a permis d'accélérer le processus d'adoption d'un impôt minimum mondial, il ne faut pas oublier que les Etats-Unis n'ont pas signé le traité multilatéral de révision des conventions fiscales bilatérales. Ce qui empêche toute véritable lutte contre l'évasion fiscale internationale, écrit Dominique Villemot.



Le Premier ministre, Boris Johnson, et le président des Etats-Unis, Joe Biden, lors d'une première rencontre avant le sommet du G7, à Carbis Bay, le 10 juin 2021. (Kevin Lamarque/Reuters)

Par **Dominique Villemot** (président du think-tank Démocratie Vivante)

Publié le 13 juin 2021 Journal Les Echos

[L'accord trouvé au sein du G7 le 7 juin dernier sur l'imposition des multinationales](#) a suscité une grande satisfaction, notamment en France. Les ministres des finances se sont en effet mis d'accord sur les Piliers 1 et 2 des propositions de l'OCDE. Le Pilier 1 prévoit une répartition entre les pays où elles opèrent de la matière imposable des plus grandes multinationales, celles qui réalisent une marge supérieure à 10 %, et ce afin d'imposer correctement les bénéfices des GAFA. Le Pilier 2 prévoit un taux d'impôt sur les sociétés minimal de 15 % pays par pays, afin de lutter contre les paradis fiscaux.

Il s'agit du résultat des travaux, menés au sein de l'OCDE depuis une douzaine d'années. C'est en effet à la suite de la crise financière de 2008-2009 que le G7 avait engagé la lutte contre l'optimisation fiscale internationale et avait choisi l'OCDE comme cadre de travaux et de discussions. Cela a débouché sur ce que l'on a appelé les actions BEPS (base erosion and profit shifting) qui constituent des mesures de lutte contre l'évasion fiscale des entreprises multinationales.

Non-coopération des Américains

Pour mettre en œuvre juridiquement ces actions, il a fallu modifier les 3.000 conventions fiscales bilatérales qui répartissent les droits d'imposition entre les Etats. Afin de faciliter le processus, il a été établi un traité multilatéral, dit instrument multilatéral (MLI en Anglais), que les différents Etats ont signé, ce qui modifie automatiquement les conventions bilatérales conclues entre eux.

Mais les Etats-Unis n'ont pas signé cet instrument multilatéral et restent donc en dehors des actions BEPS. Or sans la participation des Etats-Unis, la lutte contre l'évasion fiscale internationale n'a pas de sens. En effet, il est d'usage de critiquer les paradis fiscaux européens, comme l'Irlande, le Luxembourg ou les Pays-Bas, mais les multinationales qui en profitent sont les GAFAs américains. Et cette pratique est favorisée par la législation fiscale américaine qui incite les entreprises américaines à localiser leurs bénéfices dans des pays à fiscalité privilégiée et ne taxe pas leurs profits tant qu'ils ne sont pas rapatriés aux Etats-Unis.

Cette non-coopération des Américains a bien évidemment été accrue sous Donald Trump qui a, de plus, abaissé sensiblement le taux d'impôt sur les sociétés américaines.

Pression du Congrès

L'arrivée de Joe Biden a certes changé la donne et permis cet accord au sein du G7 pour lequel militait fortement la France d'Emmanuel Macron. Mais l'administration Biden doit compter avec le Congrès et notamment avec le Sénat où les Républicains détiennent 50 % des sièges. Ainsi Joe Biden avait proposé d'augmenter de 21 à 28 % le taux d'impôt sur les sociétés aux Etats-Unis et de retenir un taux d'imposition minimal mondial de 21 %. Sous la pression du Congrès, il est en train de renoncer à cette augmentation et a dû abaisser de 21 à 15 % sa proposition d'imposition minimale.

Or, si cette imposition minimale à 15 % constitue un progrès par rapport à la situation actuelle, il faut voir, par exemple, que cela n'entraînera qu'une faible augmentation du taux d'impôt en Irlande, qui est actuellement de 12,5 %. Quant au Pilier 1, on voit déjà qu'Amazon déclare ne pas être concernée car elle réaliserait un taux de marge inférieur à 10 %.

Si les GAFAs ne paient quasiment pas plus d'impôt après cet accord qui doit de toute façon passer le filtre du G20 puis de l'OCDE, nous n'aurons guère avancé. Bruno Le Maire a raison de vouloir continuer à se battre pour un taux d'imposition minimal supérieur à 15 %, mais, même si Biden est mieux que Trump, les Etats-Unis restent le principal obstacle à la lutte contre l'évasion fiscale internationale car elle va contre les intérêts de leurs multinationales.

Dominique Villemot, avocat, président de Démocratie Vivante,

Dominique Villemot